

SAMEDI 07 FEVRIER 2015  
à  
**TARASCON - 13150**

COSEC – Face Maison des Sports // Boulevard Alphonse DAUDET

-----  
Aux Clubs Concernés (S/c Correspondant)

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un ou plusieurs joueur(s) de votre club est ou sont sélectionné(s) pour participer au Top 8 qui aura lieu le samedi 07 Février 2015 à TARASCON.

Vous devez **confirmer ou infirmer la participation** de vos sélectionnés **pour 03 février 2015 dernier délai** en envoyant la liste des qualifié(e)s dûment complétée (cochez la case correspondante « participation » OUI ou NON) à la Ligue **par mail à [ligue@tennisdetablepaca.fr](mailto:ligue@tennisdetablepaca.fr)**

Vous devez également confirmer l'éventuelle participation des remplaçants, ils seront contactés par mail ou téléphone en cas de repêchage (Indiquer le numéro où ils pourront être joints).

**Rappel : Article 13 : En cas de non réponse à la participation ou absence non excusée de la compétition seront sanctionnées par une amende club fixée à 16 euros par joueur manquant.**

**Toute personne n'ayant pas confirmé sa participation sera automatiquement remplacée.**

**Attention :** l'article 12 du présent règlement ne s'appliquera pas si les 2 premiers sélectionné(e)s de la liste ne participent pas à la compétition.

**Nota Bene :** la formule du Top Régional a été adaptée chez les filles afin de favoriser et permettre aux plus grand nombre de participer à la compétition.

Un regroupement -11 ans et -13 ans en deux catégories : Elite (8) et Compétition (13), en cas d'absence en Elite, les premières de la liste Compétition seront repêchées.

-----  
**H O R A I R E S**

10 h 00 : Pointage  
10 h 30 : Début de la compétition  
17 h 00 : Fin de la compétition  
17 h 00 : Remise des récompenses.

**Juge arbitre** : Carine GEBLEUX – 06.64.71.58.25

**Licence obligatoire**  
**Tenue réglementaire exigée - Balles fournies (celluloïd) par la ligue**  
**Sandwiches et Boissons sur place**